

ÉVÉNEMENT

Participez au débat sur la transition énergétique



Pour la première fois, la politique de l'énergie va faire l'objet d'un grand débat national. L'occasion de faire prendre conscience à chaque citoyen qu'il est concerné par les futures décisions concernant le prix de l'énergie, le choix d'un bouquet énergétique ou encore le développement des énergies renouvelables de demain et des nouvelles filières industrielles. Pour faire les choix durables qui permettront à la France de réussir la transition énergétique - c'est à dire le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles, à une société plus sobre et plus écologique - toutes les régions sont invitées à relayer ce grand débat national ouvert à tous : citoyens, associations, groupements d'entreprises, collectivités...

En Alsace, c'est la CREA (Conférence Régionale de l'Énergie et de l'Atmosphère en Alsace), organisée le 9 avril 2013 à la Maison de la Région à Strasbourg, qui a marqué le coup d'envoi de cette consultation nationale. Les événements locaux doivent être labellisés pour que leurs contributions soient prises en compte dans la synthèse régionale qui sera réalisée en juin. Elles pourront alimenter les recommandations et serviront de base au projet de loi sur la transition énergétique, discuté à l'automne prochain au Parlement.

Pour être labellisées, les initiatives et les contributions locales doivent parvenir à la Région Alsace avant fin mai, grâce au formulaire en ligne sur le site : www.transition-energetique.gouv.fr. Elles doivent répondre aux conditions de la chartre nationale disponibles sur le même site.

PUBLICATIONS

Du nouveau côté documentation

LES FICHES AIDES 2013

Six fiches, destinées aux différents publics – particuliers, collectivités locales et associations, copropriétés, entreprises, bailleurs privés et bailleurs sociaux – présentent les aides financières de la Région Alsace et de l'ADEME disponibles en 2013.

À signaler également, la sortie d'une documentation pour les professionnels du tourisme intéressés par l'utilisation des énergies renouvelables, avec des témoignages et des retours économiques de professionnels ayant installé des panneaux solaires ou des chaudières bois.

PARTICULIERS : Les fiches Conseils

- **Stockage de granulés de bois** : les modes de livraison, de stockage, les règles de conception du silo.
- **Qualité de l'air intérieur** : les équipements adaptés, la ventilation et l'importance de l'entretien, les bons produits et des conseils pour bien une bonne qualité de l'air dans son logement.
- **Pompe à Chaleur** : tout ce qu'il faut savoir, abordé sous forme de questions – réponses.
- **Kit bois énergie** : comment bien se chauffer au bois, les différents modes de chauffage au bois, les bons conseils d'utilisation d'une chaudière bois...

Et toujours, à destination du grand public et des professionnels, le **Guide 7 clés de la rénovation BBC** pour un bâtiment économe en énergie : apports solaires, isolation, ponts thermiques, fenêtres, fuites d'air, ventilation performante, un chauffage à haut rendement.

Documentation à télécharger sur www.energivie.info



Toute l'info sur www.energivie.info

AGENDA 2^e trimestre 2013

Du 13 au 18 mai 2013
JOURNÉES EUROPÉENNES DU SOLAIRE
Plus d'infos sur les événements en Alsace sur www.journees-du-solaire.fr

Les 15 et 16 mai 2013 à la Bourboule en Auvergne
PROPELLET EVENT
Deux jours de conférences et de tables-rondes sur les sujets d'actualités liés au granulé www.propellet.fr

Le 7 juin 2013 à Saverne
RENCONTRES ENERGIVIE.INFO
C'est la question de la gestion de l'énergie dans les communes qui sera au centre de cette journée destinée aux élus, techniciens des communes, bureaux d'études, architectes, maîtres d'œuvre. Au programme : témoignages, retours d'expériences, visites sur sites pour aborder cette démarche de façon globale. Inscriptions sur www.energivie.info. rubrique **Agenda-Évènements**

Du 19 au 21 juin, conférences du 17 au 20 juin, à Munich
INTERSOLAR EUROPE
www.intersolar.de

Les 25 et 26 juin à Cœur-Défense à Paris
COLLOQUE NATIONAL BIOMASSE DU SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
Le mardi 25 juin sera consacré au bois énergie et le mercredi 26 juin aux biocarburants et au biogaz www.enr.fr

energivie.info

Construire, rénover, économiser avec la Région Alsace et l'ADEME

LA LETTRE / N°23



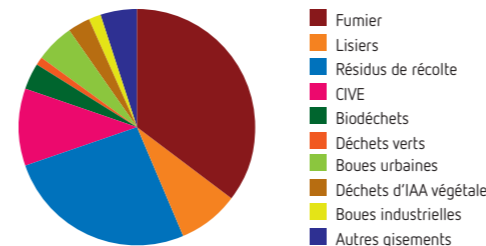
Le biogaz a de l'avenir en Alsace



La récente étude¹ sur l'état des lieux des gisements et de la gestion de la matière organique en Alsace est source d'enseignements utiles à la stratégie de développement et de soutien des installations de production de biogaz en Alsace.

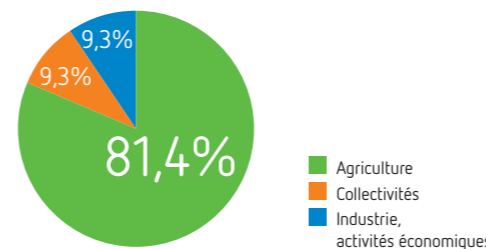
Premier enseignement, le potentiel de matière organique est très intéressant et valorisable sans mettre en péril d'autres réseaux de valorisation des biodéchets. Pondérée par des critères de disponibilité et de collecte, la mobilisation du gisement de matières organiques à des fins de méthanisation est évaluée à 30 % en Alsace, un taux comparable au reste de la France.

1/ Etude commandée par l'ADEME et la Région Alsace dans le cadre du programme energivie.info



En Alsace, le potentiel de production de méthane atteint 86 millions Nm³ méthane. A titre de comparaison, les cinq projets agricoles en fonctionnement ou en cours de construction (Agrivalor, GAEC La Marjolaine, EARL Fritsch, Lycée agricole d'Obernai et SAS Hillmar Energie) vont produire 5 % de ce potentiel mobilisable.

Répartition du gisement mobilisable de biogaz en Alsace : gisement actuel et additionnel (86 millions Nm³ méthane/an)



Les principales sources de biodéchets sont l'agriculture pour la mobilisation des résidus de récolte, les fumiers et les lisiers, les collectivités pour les déchets verts et les boues d'épuration, l'industrie et les activités économiques pour les déchets d'industrie agro-alimentaire et les boues d'épuration.

Les sources de biodéchets valorisables

Sans surprise, les 4 zones à fort potentiel de gisement et d'exploitation correspondent aux zones où l'activité agricole et d'élevage sont importantes : le nord de l'Alsace, l'Alsace Bossue, la zone entre Strasbourg/Molsheim et Sélestat et le sud de l'Alsace.

Une stratégie régionale de développement

Les résultats de cette étude permettent de définir une feuille de route pour la filière méthanisation avec :

- > **La constitution d'une « cellule méthanisation »** chargée de missions d'observation, d'information, d'accompagnement.
- > **La structuration du développement géographique** de la méthanisation avec priorité aux projets territoriaux mobilisant différents gisements de matière organique dans un secteur donné, ils peuvent toutefois être complétés par des installations de plus petite taille (agricole, industrielle, etc.).
- > **Le renforcement et l'optimisation** des installations existantes au sein des industries alsaciennes et sur les stations d'épuration.
- > **La valorisation maximale** des produits générés (digestat, biogaz, électricité, chaleur) en fonction de la taille de l'installation.
- > **Le lancement d'un appel à projets « Méthanisation »** par l'ADEME et la Région Alsace donnant la possibilité de bénéficier d'aides financières conséquentes.

En savoir plus
Pour télécharger les résultats complets de l'étude, voir les conditions de l'appel à projets, consulter des fiches destinées aux porteurs de projets potentiels, connectez-vous au site www.energivie.info ou contactez par courriel jonathan.muller@ademe.fr ou virginie.wolff@region-alsace.eu

Programme energivie.info



energivie.info est un programme de la Région Alsace et de l'ADEME avec l'Union européenne pour développer l'efficacité énergétique en Alsace.



Les collectivités sur les bancs de l'école

Techniciens, élus des collectivités sont invités à se former aux questions de maîtrise de l'énergie. Zoom sur deux formations très suivies ou attendues...

Se former à l'énergie bois

Avec le développement de l'énergie bois, l'Alsace compte aujourd'hui plus de 450 chaufferies bois collectives. Le plus souvent de taille modeste, elles sont gérées en régie par les collectivités locales. Pour accompagner les techniciens chargés de leur bon fonctionnement et de leur maintenance, mais aussi ceux qui gèrent les commandes de combustibles, l'ADEME et la Région Alsace ont financé la conception d'une formation dédiée à la conduite des chaufferies bois. En novembre 2012, la première session organisée dans le Haut-Rhin par Alter Alsace Énergies a réuni plus de 25 personnes.

Le temps d'une demi-journée, les participants ont pu s'informer sur les aspects théoriques du combustible : quels critères prendre en considération au moment de sa commande, quel contrôle à réception, quel stockage ? Puis, ils ont profité d'apports théoriques sur le fonctionnement d'une chaudière bois par un spécialiste et terminé la séance par la visite d'une chaufferie bois de leur choix : celle du Moulin de Lutterbach d'une puissance inférieure à 250 kW ou celle de la mairie de Lutterbach d'une puissance supérieure. Ce sont les fabricants eux-mêmes, invités pour l'occasion, qui sont venus expliquer les bons gestes de l'entretien de leur matériel. Pour Fabien Girod de l'association Alter Alsace Energies « Ce que les participants ont particulièrement apprécié c'est de pouvoir poser toutes leurs questions, de confronter leurs pratiques, de réviser les bons gestes ».



Avant la prochaine saison de chauffe, une nouvelle session de cette formation sera proposée aux collectivités du Bas-Rhin, via les chargés de mission Plan Climat. Elles sont totalement financées par le programme energivie.info.

Pour connaître les prochaines dates des formations, connectez-vous à www.energivie.info
Rubrique : vos besoins/se former



« Il manque souvent aux communes un interlocuteur neutre et qualifié, qui ait du recul sur les bonnes pratiques de chauffe, de maîtrise des consommations énergétiques. Les conseillers d'Alter Alsace Energies peuvent jouer ce rôle, mais la formation est un préalable très utile. »

Optimiser ses consommations de chauffage et d'électricité

Pour aider les collectivités à optimiser leurs consommations d'énergies, une autre formation sera proposée le **lundi 13 mai à Sélestat** et le **jeudi 16 mai à Saverne**, à destination des élus et des techniciens. Il s'agit cette fois de les outiller pour réaliser un état des lieux des bâtiments les plus énergivores, améliorer le suivi de leurs consommations, identifier les meilleurs potentiels de réduction.



Rénovation BBC de bâtiments de bureaux



Reconduit en 2013, cet appel à projets vise la rénovation des bâtiments de bureaux de plus de 300 m² par des maîtres d'ouvrages privés, un secteur encore peu représenté dans les appels à projets lancés par la Région Alsace et l'ADEME.

Parmi les nouveautés de l'année, l'approche globale de ces rénovations qui doivent non seulement atteindre des consommations énergétiques correspondant au label BBC en rénovation, mais aussi répondre à des critères plus globaux tels que la qualité de l'air, le management environnemental, la gestion des ressources en eau.

Seuls 10 projets seront sélectionnés et pourront obtenir l'aide à l'investissement de la Région Alsace et de l'ADEME de 100 €/m², plafonnée à 150 000 € ou 50% du coût de la rénovation énergétique.

Consultez le règlement complet sur le site www.energivie.info/ rubrique appels à projets ou contactez par courriel : eric.gaspard@ademe.fr



Entreprises et efficacité énergétique

Pour convaincre les entreprises et notamment les PME d'investir pour l'efficacité énergétique, la Région Alsace pérennise son aide à l'investissement.

Les études ou les investissements qui ont pour but de diminuer la dépendance énergétique des entreprises en travaillant sur les procédés, les utilities ou innover dans le management de l'énergie, peuvent donner lieu à subventions ou à prêts à taux bonifiés.

Depuis son lancement en mai 2011, ce dispositif a permis de soutenir 16 dossiers d'aide au diagnostic (171 000 € d'aide ADEME) et 17 dossiers d'aide à l'investissement (1 389 000 € d'aide Région/ÉS/EDF/FEDER).

Les 17 entreprises ayant mis en œuvre un projet d'efficacité énergétique ont engendré des économies d'environ 161 GWh, ce qui a permis d'éviter l'émission de 11 154 tonnes de CO₂.

Subventions	Petite entreprise (- 50 pers.)	Moyenne entreprise (- 250 pers.)	Grande entreprise
Étude (ADEME)	70%	60%	50%
Investissement (Région + EDF/ES) Plafond de 200 000 €	40%	30%	20%
Communication pour valoriser les actions réalisées (ADEME)	100% (réalisation de supports de communication)		
Prêt (OSEO)	De 10 000 € à 3 000 000 € sur 7 ans à un taux bonifié		

Pour consulter le cahier des charges de l'appel à projets « Entreprises et efficacité énergétique », la liste des bureaux d'études alsaciens et des fiches de retour d'expériences, connectez-vous sur www.energivie.info

Pour en savoir plus contacter par courriel florence.huc@ademe.fr ou virginie.wolff@region-alsace.eu

Quelles nouvelles aides en 2013 ?

La priorité est toujours accordée aux projets de rénovation globale plutôt qu'à la rénovation étape par étape ; les projets liés à l'efficacité énergétique des bâtiments peuvent bénéficier d'un accompagnement pour la partie études et investissements. Ainsi, les aides aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités sont maintenues.



> Une nouveauté pour améliorer la qualité de l'air : le remplacement d'un poêle à bois ancien est assorti d'une aide de 300 €

Dans le cadre du dispositif de promotion du bois énergie, les particuliers sont incités à remplacer leur ancien poêle par un nouveau modèle ou un insert à bûches à haut rendement labellisé Flamme verte 5* et installé par un professionnel certifié Qualibois. L'aide est soumise à conditions de ressources.

> Le soutien au développement des énergies renouvelables par les collectivités, les associations, les bailleurs sociaux

Les installations solaires photovoltaïques restent encouragées : le barème d'aide est ajusté pour tenir compte de la chute du prix des équipements : 500 €/kWc, et plafonné à 20 000 € et 20% du coût de l'installation pour des installations dont la puissance est limitée à 100 kWc. Cette aide est réservée aux collectivités, bailleurs sociaux et associations

Les projets de regroupement citoyens respectant un certain nombre de critères et visant le développement de telles installations bénéficient d'un coup de pouce, via le financement à hauteur de 70 % de la mission d'accompagnement (plafonnée à 2 500 €) et une aide à l'investissement de 750 €/kWh plafonnée à 30 000 € et 30 % du coût de l'installation photovoltaïque.

> Et aussi des aides pour les installations utilisant l'énergie solaire et le bois énergie (plaquettes ou granulés) à consulter sur le site www.energivie.info

